

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT  
ARDÈCHE**

**DELIBERATION N° 2022/55**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

\*\*\*\*\*

**Séance du 23 juin 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-trois juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, sous la présidence de Pierre LAULAGNET.

Date de convocation : le 16 juin 2022

Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 - En exercice : 15 - Présents : 8  
Votants : 14

Résultat du vote : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : Pierre LAULAGNET, Philippe BOUNIARD, Claire BOMBRUN, Jean-Charles GONIEAUX, Yves LAMOINE, Carole THOMAS, Tiphaine FARGIER, Simone GUICHARD.

Excusé(s) : Agnès GUIGON (procuration à Claire BOMBRUN), Jérôme MERCOYROL (procuration à Yves LAMOINE), Sophie ALLEOUD (procuration à Simone GUICHARD), Bernard PUEYO (procuration à Pierre LAULAGNET), Catherine LEYNON (procuration à Carole THOMAS), Philippe EUVRARD (procuration à Philippe BOUNIARD).

Absent : Michel PREVOST

Tiphaine FARGIER a été élue secrétaire.

**Objet : Déclaration de décision concernant le projet de déplacement de la Direction Territoriale des Affaires Sociales (DTAS) du Sud Est.**

Nous avons eu connaissance de la volonté du Conseil Départemental de déplacer tous les services sociaux départementaux présents sur la commune de Le Teil à l'espace Aden (PMI,

CMS, le Centre de Planification ou d'Education Familiale CPEF, logement, emploi, insertion, RSA, handicapés, personnes âgées ...).

Les usagers de la commune d'Alba la Romaine sont en contact avec les travailleurs sociaux sur le CMS de Villeneuve de Berg. Cependant, les jeunes de notre commune sont scolarisés et utilisent les services de la Mission Locale sur le Teil. Ils ont la possibilité actuellement, de prendre rendez-vous avec le Centre de Planification ou d'Education Familiale CPEF au CMS de Le Teil.

La consultation de ce type de services serait plus délicate si les locaux étaient déplacés à Maysse. La proximité et l'accessibilité de ces propositions d'accompagnement est déterminante pour la prise en compte de ces questions. On peut parler de sexualité, de contraception, de vie amoureuse, de son corps, de la relation à l'autre, de son couple, de sa famille, de parentalité, de violences conjugales, familiales, et bénéficier d'un suivi régulier et gratuit.

D'une façon générale, nous estimons que les services sociaux proposés doivent être en proximité des usagers.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

**DECIDE** d'adopter la proposition de soutien au CMS de Le Teil faite par Monsieur le Maire.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 23 juin 2022

POUR COPIE CONFORME  
Alba la Romaine, le 24 juin 2022  
Le Maire  
Pierre LAULAGNET

